

PUBLIFIN

Un rapport intermédiaire avant le 1^{er} mai

La réaudition d'André Gilles bouclera un cycle de la commission Publifin. Certains fustigent le manque de loyauté du MR...

● **Martial DUMONT**

La commission d'enquête Publifin va encore connaître une semaine maousse. Jeudi, les vice-présidents du conseil d'administration seront entendus. Et vendredi, ce sera au tour des présidents des fédérations politiques de Liège ainsi... qu'André Gilles (3^e fois). Qui devra notamment expliquer pourquoi il a toujours nié savoir ce qui se passait dans les comités de secteurs alors que la libérale Marie-Noëlle Mottard, membre d'un de ces comités mais aussi administratrice chez Publifin, a affirmé le contraire la semaine passée. « Nous allons mettre André Gilles devant ses contradictions » explique le député MR Jean-Luc Crucke.

Un deuxième tour ?

Et puis ? Boucler la boucle avec André Gilles ?

En tout cas, le scénario est le suivant : ce jeudi, les parlementaires de la commission devraient poser des constats communs et proposer des re-

commandations qui pourraient les mener à légiférer. Ensuite, ils discuteront avec les experts. Pour espérer sortir un rapport intermédiaire avant le 1^{er} mai.

« Là, on aura fait le tour sur la question des dysfonctionnements des comités de secteur » estime Crucke. « Mais on ne s'arrêtera pas là. Il faudra sans doute affiner les choses, aller plus loin, notamment sur ce qui se passe dans les filiales ou encore au fonds de pension Ogeo.

Et puis je pense aussi qu'il faudrait, dans le cadre de la commission, étudier le modèle suédois en matière de transparence, de contrôle et de rémunération. Quitte à ce que la commission se déplace, si nécessaire, jusqu'en Suède ».

Avec la perspective de boucler le rapport final en juillet.

Le MR déloyal ?

Voilà pour la suite logique des futurs événements. Cela dit, il y a fort à parier que le prochain Bureau de la commission, qui devrait avaliser la suite des opérations, sera houleux.

Car si tous les partis s'étaient déjà accordés sur la marche à suivre dans les prochains jours et semaine, la sortie médiatique de ce lundi du MR Pierre-Yves Jeholet fait grincer pas mal de dents au sein même de la commission.

Le chef de groupe libéral a en effet expliqué à nos confrères du *Soir* les amendements qu'il comptait dépo-

ser au « décret électricité » et au « décret gaz » et qui devraient, notamment introduire certaines incompatibilités de fonctions et une limitation de la diversification des métiers chez les gestionnaires de réseau. Tout cela sans réellement viser Publifin. Mais personne n'est dupe.

Du coup, certains députés de la commission n'hésitent pas à dire que le MR, qui, officiellement plaide pour un rapport commun de la commission, la joue en solo et anticipe à son compte les propositions qui arriveront inmanquablement sur la table au travers du futur rapport.

Crucke, cela dit, relativise.

« Ce sont des propositions dont nous débattons depuis longtemps. Je peux comprendre les susceptibilités de certains. Mais on ne peut pas empêcher un député en dehors de la commission de faire des propositions. Alors si d'autres partis nous rejoignent là-dessus, tant mieux, ce n'est pas un pré carré. Moi, je me battraï pour que nous ayons des recommandations communes. Mais l'heure est trop grave pour alimenter ce genre de polémique ».

Pas sûr, cela dit, que ces paroles apaisantes calment ceux qui voient dans la démarche de Pierre-Yves Jeholet une forme de déloyauté pour tirer la couverture à soi et permettre au MR de dire par la suite qu'il était le premier à réclamer des mesures. ■

